

ADDENDUM
au 12/03/2025

PARTICULIERS

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1^{er} janvier 2025

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète ou modifie les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2025. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur les formules Essentiel et Prestige pour les 18-30 ans (pour toute nouvelle souscription à compter du 12/03/2025), et l'arrêt de la commercialisation de l'offre Globe Trotter à partir du 12/03/2025.



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT <small>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</small>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1,35€/MOIS 16,20€/AN
Tenue de compte	6,15 €/TRIMESTRE 24,60 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa et MasterCard	47 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa et MasterCard	47 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	36 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,10 €/RETRAIT <small>avec une carte MasterCard ou Visa : à partir du 3ème retrait du mois</small>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/MOIS 24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	7 €/VIREMENT
• En agence	GRATUIT
• Par Internet	
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.2**



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.5**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de location de coffre-fort
Frais de recherche de documents
Le change



Banque à distance **P.7**

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail



Vos moyens et opérations de paiement **P.8**

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques



Offres groupées de services **P.13**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées




Irrégularités et Incidents **P.22**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** **P.24**


Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

 **Épargne et Placements financiers** **P.27**

Épargne bancaire
Placements financiers

 **Offres pour les jeunes** **P.30**

Assurances et Prévoyance **P.35**

 Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession **P.37**

 **Autres services** **P.38**

 Banque Privée
Protection des particuliers
Magazines

Résoudre un litige **P.43**



Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲•	GRATUIT
Clôture de compte ▲•	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (prélevés sur le compte joint objet de la désolidarisation)	40 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲•	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	7 €/MOIS	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	20 €/AN 10 €/SEMESTRE 5 €/TRIMESTRE	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

• Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

▲ • Frais de tenue de compte	
• Si le client détient une offre groupée de services (condition A)	GRATUIT
• Si le client est âgé de moins de 18 ans (condition B)	GRATUIT
• Si le client ne remplit aucune des conditions A, B, ci-dessus	6,15 €/TRIMESTRE 24,60 €/AN
Gestion de compte inactif ⁽¹⁾ ▲ •	MAXI 30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ •	GRATUIT

Services en agence

Versement d'espèces ▲ •	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲ •	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence / Retrait de dépannage (carte minute) ⁽²⁾ ▲ •	4,75 €
Dépassement de plafond, carte détériorée, carte perdue ou volée, clientèle fragile ou droit au compte et majeur incapable.	GRATUIT
Mise à disposition de fonds (autre Caisse Régionale)	23 €

Frais de location de coffre-fort (tarifs par an.)

Volume (Volume et disponibilité différents selon la salle) Informations sur le volume disponible en agence.	Assurances	Assurances		
		50 k€	150 k€	300 k€
TRÈS PETIT VOLUME	jusqu'à 9 dm ³	100 €	185 €	335 €
PETIT VOLUME	9 à 18 dm ³	110 €	195 €	345 €
MOYEN VOLUME	18,15 à 32,99 dm ³	150 €	200 €	350 €
GRAND VOLUME	33 à 54,99 dm ³	155 €	205 €	355 €
TRÈS GRAND VOLUME	55 dm ³	160 €	210 €	360 €
OUVERTURE DU COFFRE		Frais réels huissier + serrurier		

Frais de recherche de documents ⁽³⁾

Moins d'1 an	18 €
Plus d'1 an	36 €
Demande de photocopie de chèque	5 €

Le Change

	Commissions	ACHAT	VENTE
Billets de banque	4,50 €	selon affichage du cours	selon affichage du cours
Chèque de voyage EUR	4 %	--- *	---
Chèque de voyage en devises	4,50 €	--- *	selon affichage du cours

* il n'est plus possible d'acheter des chèques de voyage

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit agricole de Lorraine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Crédit Agricole en ligne vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole en ligne action

Services inclus dans vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet – service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 12 ordres par an
- Moins de 12 ordres par an

GRATUIT
98 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 29 rubrique placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/

- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque¹

- Envoyer de l'argent avec WERO²

GRATUIT

- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin³

- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à internet.



Bon à savoir !



GRÂCE À L'APPLICATION MA BANQUE⁽¹⁾,

gérez vos comptes bancaires en toute sécurité depuis votre mobile.



¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, (hors coûts de communication selon opérateurs). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

² Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte, soit par SMS, soit par mail

Alerte par mail ⁽¹⁾ GRATUIT

Alerte par SMS

Mini-relevés (hebdomadaire) 1,35 €/MOIS

Alerte écopage (mensuelle) 0,40 €/MOIS

Alerte souplesse du découvert (mensuelle)

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur GRATUIT

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations

Alerte temps réel de gestion

Alerte achat à distance

Alerte solde disponible (hebdomadaire) 0,40 €/ALERTE

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte (tarifs par an)

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

Fourniture d'une carte de crédit (débit immédiat)

Carte de paiement à autorisation systématique 20 €
- L'autre carte ▲•

Carte de paiement internationale à autorisation systématique 36 €
- Maestria/Mastercard à autorisation systématique
- Mastercard eko

Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé

Mastercard Standard / Visa Classic 47 €
Mastercard Globetrotter (uniquement débit immédiat)

Gold Mastercard / Visa Premier 135 €

Gold Mastercard à empreinte biométrique (uniquement débit différé) 165 €

World Elite Mastercard / Visa INFINITE (uniquement débit différé) 320 €

World Elite Mastercard à empreinte biométrique 350 €

(1) sauf alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations, non commercialisé par mail

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable, paiement comptant à débit immédiat ou à débit différé)))

Mastercard Cartwin ¹	47 €
Gold Mastercard Cartwin ¹	135 €

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ²	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire ³	35 €



Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte et Carte Eko) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (offre valable dès la première année)

CARTE LIBRE SERVICE AGENCE

Vous offre la possibilité de retirer gratuitement à tout moment au distributeur de votre agence

CARTE ÉGARÉE ?

Pas de panique ! Vous pouvez verrouiller temporairement votre carte bancaire sur vos interfaces digitales ou auprès de votre conseiller en agence

¹ Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

Paieiment par carte

Paieiment par carte en euro⁽¹⁾ • ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **GRATUIT**

Autres paieiments par carte³

- Frais fixes **1 €/OPÉRATION**
 - Frais variables **2,9 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
 - Frais de change éventuels **MAXI 15 €**
- (hors paieiment avec une carte World Elite ou Visa Infinite ou Mozaic ou Globetrotter)

N.B : Le paieiment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paieiments par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte) **GRATUIT**

Dans un distributeur d'une autre banque

L'autre carte •

Mastercard à autorisation systématique

Maestro

Mastercard eko

Mastercard Globe Trotter

Mastercard Standard ou Visa Classic

Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin

Gold Mastercard* ou Visa Premier

Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin

**1,10 €/RETRAIT
à partir du
3^e RETRAIT/MOIS**

World Elite Mastercard* ou Visa Infinite

GRATUIT

* avec empreinte biométrique ou non

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

(autre que Platinum, Wold Elite, Visa infinite, Mozaic ou Globetrotter)

- Frais fixes **3.50 €/OPÉRATION**
- Frais variables **1 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire²

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes **3,50 €/RETRAIT**
- Frais variables **2,9 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels **MAXI 18 €**

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

³ Opérations de paieiment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple ou en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	Frais postaux
Rédition de carte en urgence	29 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	16 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲•

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
<ul style="list-style-type: none"> Vers un compte Crédit Agricole Vers un compte d'une autre banque 	GRATUIT	7 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais par virement permanent		
<ul style="list-style-type: none"> Vers un compte Crédit Agricole Vers un compte d'une autre banque 	GRATUIT	GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7 €
Modification d'un virement permanent		GRATUIT

Emission d'un virement instantané SEPA ▲•

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine et via l'application Ma Banque		
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale		GRATUIT
Via WERO ¹ entre amis - Application Ma Banque		
Frais par virement occasionnel		GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲•		GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲•		GRATUIT

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 15 €

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 42)

¹ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Virement international en devises ou en euros

Commission de change applicable à toute opération d'achat ou vente de devise	0,075% - MINI 16 €
--	--------------------

Informations : Imputation des frais de virement internationaux

Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais

Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque

Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais

Émission d'un virement international

EMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL OCCASIONNEL

Virement occasionnel	INTERNET	AGENCE
• Frais «SHA»	Commission de transfert 15 €	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18 €
• Frais «OUR»	Commission de transfert 15 €	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18 € + Frais de la banque étrangère

EMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL PERMANENT

Mise en place d'un virement international permanent	GRATUIT
Virement international permanent	0,08% avec un minimum de 18 €
Réception d'un virement international ▲•	
Virement reçu de l'étranger	
• Tranche jusqu'à 150 €	GRATUIT
• Tranche au-delà de 150 €	15 €

Commissions spécifiques sur virements

Traitement spécifique (avis de sort, virement non-conforme, non STP...)	20 €/OPÉRATION
---	----------------

Délivrance d'un justificatif de paiement (débit/crédit)	5 €/OPÉRATION
---	---------------

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲•	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲•	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲•	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲•	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en pli simple ⁽¹⁾	GRATUIT
• en recommandé simple [frais de poste inclus] à la demande du client	6 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ⁽²⁾ ▲•	16 €
Remise de chèque export «crédit Sauf Bonne Fin»	
• Commission de négociation	0,1% - MINI 25 €
Chèque export présenté en «Crédit Après Encaissement»	
• Commission d'encaissement	0,1% - MINI 25 €

1 Prise en charge des frais postaux par l'établissement bancaire

2 Dans la limite de 2 formules de chèques de banque pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium (pour toute nouvelle souscription à compter du 01/06/2024), Prestige et Essentiel (pour toute nouvelle souscription à compter du 12/03/2025) ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 30.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁾ : 12 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « **World Elite Mastercard** » ou « **Visa Infinite** » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA⁽²⁾

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽³⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte⁽⁴⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Lorraine

Sociétaire :
30 €/MOIS

Non Sociétaire :
33 €/MOIS

1 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et par jour et de 80 euros par mois.

2 Hors frais de banques étrangères.

3 Sauf gratuité imposée par la loi.

4 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁽²⁾

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Sociétaire :
30 €/MOIS

Non Sociétaire :
33 €/MOIS

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽³⁾ : 3 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « **Gold Mastercard** » ou « **Visa Premier** » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA⁽⁴⁾ : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽⁵⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Sociétaire :
15 €/MOIS

Non Sociétaire :
18 €/MOIS

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

2 La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

3 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et par jour et de 80 euros par mois.

4 Hors frais de banques étrangères.

5 Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Lorraine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants :
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants :
Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Plus²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Sociétaire :
15 €/MOIS

Non Sociétaire :
18 €/MOIS

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Sociétaire :
9 €/MOIS

Non Sociétaire :
12 €/MOIS

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 1 / an

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et par jour et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « **Mastercard Standard** » ou « **Visa Classic** » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Lorraine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Sociétaire :
9 €/MOIS

Non Sociétaire :
12 €/MOIS

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « **Mastercard eko** » (cotisation carte)

2,00 €/MOIS

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'une autre offre groupée associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹



Bon à savoir !

MES COUPS DURS - POINT PASSERELLE

Budget serré, perte de votre activité, séparation, décès d'un proche... Au cours de votre vie, vous pouvez faire face à des situations difficiles impactant votre quotidien et celui de votre famille. Pour vous aider à gérer au mieux les conséquences matérielles ou financières de ces coups durs, nous vous proposons un accompagnement et un soutien sur mesure.

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

1,00 €/MOIS

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Gratuité sur l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

1,00 €/MOIS

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Plafonnement saisie attribution ou conservatoire

100 €/MOIS

Offres qui ne sont plus commercialisées

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations sont illimitées.

Le Compte à Composer

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

2,45 €/MOIS*

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Date de souscription Avant le 31/12/2016 Après le 01/01/2017

<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs¹ 	De 1,52 € à 4,53 € selon le montant du découvert	De 2,50 € à 5,80 € selon le montant du découvert
--	---	---

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	2,70 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	PREMIUM
Commande de carte en urgence	4,60 €/MOIS
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,65 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance (mensuelle) • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	PREMIUM 4,60 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

compris entre 4,10 € et 5,09 €	-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)
compris entre 5,10 € et 7,14 €	-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)
compris entre 7,15 € et 9,17 €	-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)
égal à 9,18 € et plus	-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus	-40% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
---------------------------	----------------------------------

¹ Facturation des agios (cf. paragraphe Découvert p.24) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

Compte service

CSCA Mozaïc (CSCA moins de 25 ans)	3,85 €/MOIS
CSCA Initial	5,10 €/MOIS
CSCA Équilibre	6,50 €/MOIS
CSCA Souplesse	8,55 €/MOIS
CSCA Optimum	8,80 €/MOIS
CSCA Prélude	1 €/MOIS
CSCA Mozaïc + (CSCA moins de 25 ans)	3,85 €/MOIS
• option carte Mozaïc à autorisation systématique	0,71 €/MOIS
• option carte Mozaïc de débit (ancienne carte à débit immédiat)	0,92 €/MOIS
CSCA Équilibre +	7,10€/MOIS
• + option Filvert	GRATUIT
• + option Filmobile	1,05 €/MOIS
CSCA Optimum +	8,40 €/MOIS
• + option Filvert	GRATUIT
• + option Filmobile	1,05 €/MOIS
• + option Gestion de trésorerie	GRATUIT
• + option Forfait réduction PEB	1,55 €/MOIS
• + option RDV Comptes Services	0,50 €/MOIS
CSCA Privilège +	9,90 €/MOIS
• + option Filvert	GRATUIT
• + option Filmobile	1,05 €/MOIS
• + option Gestion de trésorerie	GRATUIT
• + option RDV Comptes Services Équipement	0,50 €/MOIS
• + option RDV Comptes Services Bronze	1 €/MOIS
• + option RDV Comptes Services Or	1,50 €/MOIS

Offre Globe Trotter

Pour les jeunes de 18 à 30ans inclus - Détail page 32 **2 €/MOIS**



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération ¹	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel ¹	20 €

Montant dédié aux clients fragiles avec l'OCF.

Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique, se reporter à la rubrique correspondante en page 19.



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	21,50 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% DU MONTANT D'AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 €
Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €/CHÈQUE
Frais par paiement direct de pension alimentaire	100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ²	15 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ³	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
Rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

² Uniquement en cas de régularisation dans les délais.

³ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 40 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €

Rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

Contestation à l'initiative du client

- En agence 12€
- Sur internet GRATUIT

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹

- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €

Non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €/MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits ¹

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,30 €
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ²	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
---	----------------

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- une assurance décès emprunteur (ADE)² : de 0,327% par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt « Habiter Mieux »	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ²	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI 70 €, MAXI 250 €)
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur ¹	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER

Frais de dossier ⁽²⁾	Client Sociétaire	Client non Sociétaire
Projet < ou égal à 150 K€	800 €	1 000 €
Projet > à 150 K€	1 200 €	1 500 €

Assurance Emprunteur ¹	NOUS CONSULTER
-----------------------------------	----------------

Garanties des crédits

Gage sur véhicule / Nantissement de produits financiers	150 €
Cautions CAMCA Assurance	NOUS CONSULTER
Autres garanties	NOUS CONSULTER

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37.

² Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ¹	25 €
Modifications sans avenant (date d'échéance, périodicité)	55 €
Modifications avec avenant (objet, titulaire, garantie, durée)	210 €
Mise en place d'une pause contractuelle	GRATUIT
Attestation	
- Prêt souscrit auprès de CACF / CAPFM (Crédit Agricole Consumer Finance / Crédit Agricole Personal Finance & Mobility)	GRATUIT
Autre attestation de prêt	16,50 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
Frais de dossier réaménagement de prêt	800 €
Décompte de remboursement	
- Offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	42 €
- Offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
- Offres de crédit consommation	GRATUIT
Mainlevée	
- Partielle ou totale de garantie d'hypothèque	210 €
- Gage / Autre	55 €
Avenant	
- Manuel / Convention de report d'échéance	210 €
- Avenant Complexe	300 €
Cession de rang	210 €
Opposition à l'assurance	35 €
Délégation d'assurance	GRATUIT
Clôture de dossier sinistre ITT	GRATUIT
Modification de(s) assuré(s) du prêt	
- Inférieur ou égal à 5 prêts	100 €
- Au-delà de 5 prêts (par prêt supplémentaire)	25 €
- Maxi	320 €

¹ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire



Épargne et Placements financiers



Bon à savoir !

LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

Le Crédit Agricole de Lorraine verse 0,05 % des encours du livret Engagé Sociétaire (réservé aux clients agréés sociétaires), en faveur d'un ou plusieurs fonds mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets d'Épargne Populaire	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : PEL (Plan d'Épargne Logement) CEL (Compte Épargne Logement) et PEP (Plan d'Épargne Populaire)	150 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + ¹	1,45 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire.

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) ²	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel comptes-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres	
• Transfert de Compte-titre vers d'autres banques	150 €/CONTRAT
• Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers vers autre banque	MAXI 30 €/LIGNE
Transfert de PEA/PEA-PME	PLAFOND 150 €
• Par titre côté détenu	15 €
• Par titre non côté	50 €
• Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers entrants	MAXI 15 €/LIGNE
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

² Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37.

Opérations diverses sur titres (suite)

Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	
• Souscription et vente sur titres non cotés sur PEA	1,20 %/OPÉRATION (MAXI 1 500 €)
• Acte de gestion (ex : enregistrement coupons)	30 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	
• jusqu'à 10 000 €	100 €
• au delà de 10 000 €	200 €
Gestion Conseillée option Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
Souscription OPA/OPE, encaissement coupon	GRATUIT
PEA/PEA-PME	
Opérations sur OPC d'autres établissements financiers	MAXI 36 €/OPÉRATION
• Invest Store	0,50 %/OPÉRATION
• Back office ou par téléphone	1,20 %/OPÉRATION
Compte-titres	
Opération sur OPC d'autres établissements financiers	36 €/OPÉRATION

Ordres de bourse ¹

Services de banque à distance par internet

Valeurs françaises / Obligations *		INVEST STORE				
		INITIAL		INTÉGRAL		
Montant de l'ordre		≤ 6 k€	> 6 k€	< 500€	de 500€ à 2 k€	> 2 k€
Compte-titres / PERi Titres	%	0,70 %	0,50 %	0,48 %	0,20 %	0,12 %
Gestion Libre	Mini.	8 €		-	-	-
PEA / PEA-PME	%	0,50 %		0,48 %	0,20 %	0,12 %

* Les obligations ne sont pas éligibles au PEA / PEA-PME

Valeurs étrangères		INVEST STORE		
		INITIAL	INTÉGRAL	
Compte-titres / PERi Titres	% montant de l'ordre	1,00 %	0,60 %	
Gestion Libre	Mini. par Opération	35 €	25 €	
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %		
Droits d'attribution et de souscription, bons de souscription		INVEST STORE		
		INITIAL	INTÉGRAL	
Montant de l'ordre		≤ 6 k€	> 6 k€	-
Compte-titres / PERi Titres	% montant de l'ordre	0,70 %	0,50 %	0,30 %
Gestion Libre	Mini. par Opération	4,50 €		4,50 €
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %	0,30 %	

INVEST STORE INTÉGRAL

Commission de service si moins de 12 ordres passés par an 98 €

¹ Ordres de bourse sur valeurs cotées en France (comprenant les frais de courtage de la Société de bourse, la TVA et la commission de placement, ne comprenant pas les frais de marché).

Ordres de bourse (suite)

Services de banque à distance par téléphone ou back office

Invest Store Initial

	Valeurs françaises		Valeurs étrangères	
	Compte-Titres/ PERi Titres Gestion Libre	PEA/PEA-PME	Compte-Titres/ PERi Titres Gestion Libre	PEA/PEA-PME
% du montant de l'ordre	Actions : 1,50 %	Obligations : 1,30 %	1,20 %	1,20 %
Frais fixes par ligne	8 €			
Mini. par opération	18 €		41 €	

Invest Store Integral

Frais : cf. ci-dessus

Comptes-titres : frais fixes par ordre

12 €

SRD - Commission de Règlement Différé (CRD)

0,025 % / JOUR DE PORTAGE

Opérations sur WARRANTS (uniquement via Invest Store Intégral)

Forfait

10 €/OPÉRATION

Supplément si ordre passé par téléphone

12 €/OPÉRATION

Les droits de garde (par an)⁽¹⁾

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral

GRATUIT

Pour les comptes avec uniquement des parts sociales Crédit Agricole Lorraine

GRATUIT

1 # FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Compte-Titres / PERi Titres Gestion libre

27€

PEA/PME-PME / Mandat PEA Sélection

0 €

Si uniquement parts sociales Crédit Agricole Lorraine

GRATUIT

2 # COMMISSION PROPORTIONNELLE sur encours :

CTO/PERi gestion libre PEA, PEA/PME, Mandat PEA sélection partie libre

Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC

GRATUIT

Parts sociales Crédit Agricole Lorraine

GRATUIT

Valeurs françaises

0,40 %

Valeurs étrangères

0,40 %

Valeurs nominatives

0,40 %

Titres non cotés

0,40 %

3 # FRAIS FIXES PAR LIGNE :

	CTO/PERI GESTION LIBRE	PEA, PEA/PME, MANDAT PEA SÉLECTION PARTIE LIBRE
Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC		GRATUIT
Parts sociales Crédit Agricole Lorraine		GRATUIT
Valeurs françaises		5 €
Valeurs étrangères		5 €
Valeurs nominatives	35,00 €	5,00 €
Titres non cotés	35,00 €	25,00 €

4 # MAXIMUM :

525,00 €

¹ Droits de garde appliqués par compte titres, PERi Titres Gestion Libre, PEA et PEA PME (valorisation des Titres détenus au 31/12 de l'année précédant la facturation). Les droits de garde sont calculés en prenant en compte ces trois éléments : tenue de compte, commission proportionnelle et frais fixe par ligne.

Transactions sur or

Commission sur montant brut (achat ou vente)	2,50 % - MINI 30 € / OPÉRATION
Expertise sur pièces non liées à un ordre	2 € / OPÉRATION
Lingot présenté sans TVA bulletin d'essai, à la vente ou à l'expertise :	
• Essai simple (bulletin d'essai usagé, périmé, perdu)	56 € / OPÉRATION
• Fonte (lingot abîmé ou ancien)	131 € / OPÉRATION
Achat de pièces de collection	30 € / OPÉRATION
Achat de pièces avec une effigie particulière	1 € / PIÈCE
Vente de pièces d'argent démonétisées	30 € / OPÉRATION
Supplément sac plombé	20 € / OPÉRATION



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	1ère année offerte puis 17 € / AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	11 € / AN
Carte Pocket	1 € / AN

Offres pour les 18-30 ans

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium et Prestige présentées pages 14 à 16.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel ⁽¹⁾	3 € / MOIS	6 € / MOIS
Offre Premium ⁽¹⁾	5 € / MOIS	9 € / MOIS
Offre Prestige ⁽¹⁾	15 € / MOIS	20 € / MOIS

¹ Pour toute nouvelle souscription

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte : voir tarifs p.10

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte)	GRATUIT
Dans un distributeur d'une autre banque	1,10 €/RETRAIT à partir du 3 ^e RETRAIT/MOIS
Carte cirrus Mozaïc de retrait	
Mastercard Mozaïc avec contrôle de solde	
Mastercard Mozaïc Black	
Mastercard Mozaïc	
Mastercard Gold	

Autres cartes → cf. tableau p.10

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

<ul style="list-style-type: none">• Frais fixes• Frais variables• Frais de conversion monétaire²	GRATUIT
---	---------

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans), Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Taux brut en vigueur

[NOUS CONSULTER](#)

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

[GRATUIT](#)
[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) jusqu'à 18 ans

[GRATUIT](#)

Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) de 18 à 25 ans

[RÉDUCTION DE 50 %](#)

Assurance

Crystal Studies : Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans

[NOUS CONSULTER](#)

Offres qui ne sont plus commercialisées

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées pages 8 et 9 (hors cartes eko et Globe Trotter)

Carte Mozaïc de paiement classique

22 €

Carte Gold Mastercard jeune

62 €

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

2,00 €/MOIS

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « **Mastercard Globe Trotter** » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA⁽¹⁾

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte⁽²⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Lorraine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽²⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Hors frais de banques étrangères

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance dépendance :
fonction notamment des garanties choisies et
de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :
fonction notamment des garanties choisies et
de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)



Bon à savoir !

**90% DE NOS CLIENTS SONT SATISFAITS DE LA GESTION DE
LEUR SINISTRE ⁽¹⁾**

¹ Etude réalisée du 16 octobre au 7 novembre 2023 auprès de 4 522 clients particuliers Crédit Agricole Assurance ayant eu un sinistre IARD (Incendies, Accidents et Risques divers) au cours des 12 derniers mois

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
1,35€ / MOIS / COMPTE	<= 300 €
2 € / MOIS / COMPTE	de 301 € à 2000 €
3€ / MOIS / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
1,35€ / MOIS / COMPTE	<= 500 €
2 € / MOIS / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
3€ / MOIS / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 33) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (SécuriCOMPTE version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

⁽¹⁾ Offres qui ne sont plus commercialisées.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07022719 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935€, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712€, dont le siège est sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVESEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	1% MINI 100 € MAXI 1 000 €
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	90 €/AN



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100% des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints ou indivis, à la date du décès.

Exonération des dossiers avec un actif inférieur à 2 000€, à la date du décès.

Exonération de l'ensemble des frais de successions pour les défunts mineurs, à la date du décès.

Exonération des avoirs détenus en assurance-vie.



Autres Services

Banque privée



Bon à savoir !

Un bilan annuel gratuit et personnalisé

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹

Formule initiale à partir de 19,90 €/MOIS
Formule intégrale à partir de 29,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER

- la téléassistance à domicile²

À partir de 29,90 €/mois

- la téléassistance mobile²

à partir de 42,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régail, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 €/AN

- + Option Papier (toutes formules): le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.



Autres Services (suite)


Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an)	18,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.
La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

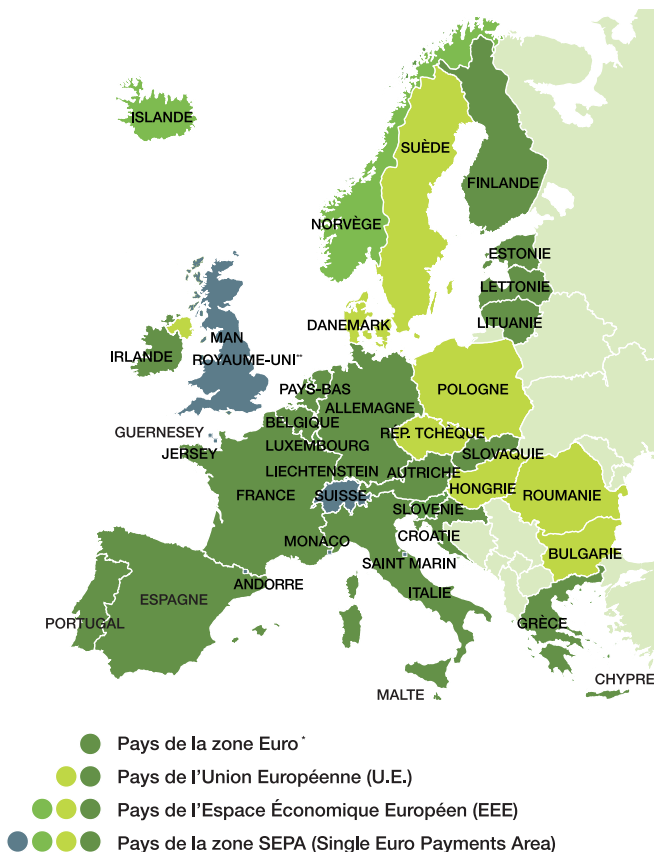
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Sloveenie, Croatie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède,
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni



Résoudre un litige

Conformément à nos engagements relationnels (cf : <https://www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/reclamation-mediation.html>), la prise en charge de toute réclamation écrite sera confirmée sous 10 jours ouvrables. Nous nous engageons à vous répondre sous 15 jours ouvrables. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous vous en informerons et vous répondrons sous 2 mois.

Pour les réclamations rentrant dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement DSP2, ce délai de réponse est fixé à 17 jours* avec un délai maximal pouvant être exceptionnellement porté à 40 jours*. (*calendaires)

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

L'AGENCE

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés. Contactez-les par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par écrit ou via Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

LE SERVICE QUALITÉ RELATION CLIENTS

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le service Qualité Relation Clients répondra à tout écrit adressé à :

Crédit Agricole Mutuel de Lorraine - Service Qualité Relation Clients

CS 71700 - 54017 Nancy Cedex

Ou par mail : qualite.relation.clients@ca-lorraine.fr

Cas particulier des contrats d'assurances

Si la réclamation porte sur le contrat lui-même (garanties, taux,...), vous pouvez consulter le site <https://www.ca-assurances.com/nous-contacter/> ou écrire à :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :

PREDICA - Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15

- Pour un contrat d'assurance dommages (auto, habitation et autres), santé :

PACIFICA - Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15

- Pour un contrat de prévoyance, obsèques ou assurance emprunteurs : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES - SERVICE RÉCLAMATION - TSA 82222 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

Si les recours internes n'aboutissent pas à une résolution de votre différend, ou sans retour après un délai de deux mois suite à l'envoi d'une première réclamation écrite, vous pouvez vous adresser gratuitement à un médiateur ou intenter une action au civil (Directive MIF2 des marchés des Instruments Financiers).

LE MÉDIATEUR

Le Médiateur Bancaire de la Consommation est une personnalité extérieure et indépendante, gage d'impartialité dans la recherche d'une solution amiable aux litiges entre le Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Son champ de compétence est défini dans la charte de la médiation.

Le Médiateur auprès de la FBF

CS 151 - 75 422 PARIS Cedex 09

ou sur le site <http://www.lemediateur.fbf.fr>

Cas Particuliers :

- Pour les produits ou marchés financiers :

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou sur le site <http://www.amf-france.org>.

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation) :

Le Médiateur de l'Assurance, La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisée (e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme Européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Pour plus d'informations

rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet)

En cas d'urgence...

Signaler la perte, le vol
ou l'utilisation frauduleuse
de sa carte bancaire

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé,
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

Faire opposition sur un
chèque ou un chéquier

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé,
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

Déclarer un sinistre Auto,
Habitation, Garantie
des Accidents de la Vie

0800 810 812

Service et appel gratuits

Déclarer un litige dans le
cadre du contrat Protection
Juridique Pleins Droits

0800 813 810

Service et appel gratuits

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet).

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA sauf si l'indication TTC est mentionnée.

Ce document est un extrait des conditions générales de banque applicables aux particuliers au 1^{er} janvier 2025.

Nos conditions générales de banque sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58, avenue André MALRAUX 57000 METZ. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 719. Identifiant unique CITEO : FR234323_03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02



100% HUMAIN
100% DIGITAL



www.credit-agricole.fr/ca-lorraine